

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

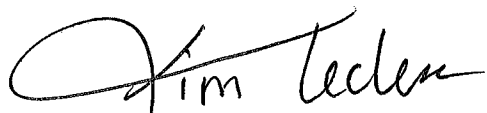
Prenez avis que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois, à sa séance ordinaire du **8 septembre 2026 à 18h45** étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété de Monsieur Sylvain Durand, lot 4 768 345, située au 85, chemin Anick, Notre-Dame-des-Bois.

Si elle est acceptée en totalité, cette dérogation mineure rendra conforme l'implantation de la résidence avec un empiètement de 1.5 mètre dans la marge avant dans le but de permettre d'agrandir un bâtiment dont la marge avant est non conforme.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, le 8 septembre 2026 à **18h45**, au lieu ordinaire des séances du conseil, pour ladite assemblée de consultation.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 20 août 2026.



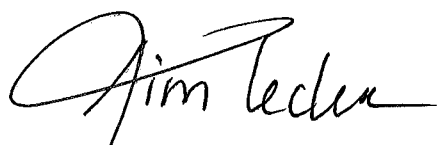
Kim Leclerc
Directrice générale & Greffière-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 14h30 et 15h30, le 20 août 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^{ème} jour du mois d'août 2026.



Kim Leclerc
Directrice générale & Greffière-trésorière